**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** - (2015)

Heft: 5

**Vorwort:** Donnons-nous les moyens de notre sécurité!

Autor: Maudet, Pierre

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# EDITORIAL RMS+ N° 5 septembre - octobre 2015



**Editorial** 

## Donnons-nous les moyens de notre sécurité!

#### **Pierre Maudet**

Conseiller d'Etat (GE)

lors que la récente actualité nous montre que la menace terroriste n'a jamais été aussi forte et réelle en Europe, la Suisse ne peut continuer à refuser d'améliorer son appareil sécuritaire sous prétexte qu'elle se croit perpétuellement à l'abri. Notre capacité d'action, formelle et matérielle, doit ainsi rapidement s'adapter aux défis sécuritaires de notre époque.

Si notre neutralité apparente et notre faible poids dans le concert des nations nous ont, jusqu'alors, permis de rester à l'écart des drames qui ont endeuillé plusieurs pays occidentaux, nous ne pouvons continuer à nous reposer sur nos acquis en misant sur un *Statu quo* qui relèverait davantage de la naïveté que de la confiance.

Tout d'abord, ce changement de mentalité doit passer par un renforcement de notre cadre légal. Nous ne pouvons plus continuer à affronter la criminalité du XXI<sup>e</sup> siècle avec un arsenal répressif dépassé et donc inadapté aux menaces modernes. Que ce soit la création d'un fichier central des détenus au niveau suisse ou encore la possibilité pour la police d'effectuer des écoutes préventives, voire la capacité pour notre service fédéral de renseignement de diligenter des écoutes téléphoniques, beaucoup reste à faire.

A ces évolutions qui se discutent pour certaines depuis des années, l'actualité immédiate nous montre que d'autres failles doivent rapidement être comblées. Via, par exemple, un renforcement du droit pénal contre les organisations criminelles, notamment contre les bandes de passeurs qui rendent l'actualité européenne plus sinistre que jamais. Notre système juridique doit avoir la capacité de s'adapter rapidement aux changements sociétaux sous peine de se voir ravaler au rang de la ligne Maginot en son temps.

En 2011, aux côtés de l'ancien Chef de l'Armée, Christophe Keckeis, je présentais un document intitulé « le vrai rapport » qui visait à éclairer les enjeux sécuritaires

inclut également l'Economie (DSE).

En 2014, le Département de la Sécurité

qu'aurait à affronter notre pays dans le futur proche. J'y identifiais alors comme principal enjeu la capacité pour les différentes entités en charge de la sécurité. En un mot: la coopération, aussi bien entre les différents services (polices, armée, protection civile, etc.) qu'entre les différents échelon de notre pays (communes, cantons, Confédération, relations avec l'étranger). J'y suggérais la création d'un Département fédéral de la sécurité, qui regrouperait toutes les forces de la Confédération en la matière.

Je crois plus que jamais à la pertinence de cette analyse qui n'a hélas pas pris une ride. Aujourd'hui encore, les acteurs de la sécurité suisse fonctionnent beaucoup trop en vase clos. L'abondance de moyens (en regard des pays voisins, par exemple) et l'absence de cataclysme sécuritaire, dû par exemple à un attentat sur sol helvétique, distraient les instances politiques des vraies questions. Loin de moi l'idée de souhaiter l'une ou l'autre plaie, mais force est de constater que nous nous lovons dans un confort intellectuel de mauvais aloi qui confine à l'inaction irresponsable.

Pour ma part, je ne peux me résoudre à une telle posture. J'essaie donc, à mon niveau, de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour prémunir la population dont j'ai la responsabilité de pareils risques.

Pour cette raison, j'ai mis en place une nouvelle loi sur la police dans le canton de Genève. Cette loi permettra de disposer d'une structure plus adaptée et d'une réponse sécuritaire plus forte contre la criminalité et les menaces d'aujourd'hui, avec une meilleure coordination entre les différents acteurs sécuritaires agissant sur le canton. Malheureusement, de nombreux éléments permettant d'améliorer la sécurité dans nos cantons dépendent toujours du bon vouloir de la Confédération. Cela sur un plan légal (code pénal, mise en commun de fichiers, etc) mais aussi et surtout fonctionnel.

<sup>1</sup> http://www.pierremaudet.ch/site/wp-content/uploads/2013/03/ Politique-de-s%C3%A9curit%C3%A9-Le-vrai-rapport1.pdf

En effet, si l'amélioration de notre sécurité nécessite une adaptation de notre cadre légal, elle passe aussi par une meilleure collaboration entre les différentes forces de l'ordre. Les structures policières, douanières et militaires doivent ainsi apprendre à davantage collaborer et tendre vers le seul but commun possible, une meilleure sécurité pour nos concitoyens.

Alors que la collaboration au niveau vertical est déjà compliquée, ceci entre forces de sécurité cantonales et fédérales, elle l'est tout autant au niveau horizontal. Avec un corps des gardes-frontières dépendant du Département Fédéral des Finances, un office de police fédérale (fedpol) sous la responsabilité du Département Fédéral de Justice et Police et une armée sous celle du Département Fédéral de la Défense, de la Protection de la population et des Sports, notre appareil sécuritaire n'est de loin pas organisé et utilisé de manière efficiente.

La mise en place du réseau national de sécurité (RNS). censé regrouper toutes les organisations et tous les moyens qui permettent à la Suisse de réagir aux menaces et dangers relevant de la politique de sécurité, est une bonne réponse mais qui s'avèrera rapidement insuffisante. Instrument efficace sur un plan stratégique, il le sera fatalement beaucoup moins sur un plan opérationnel.

A ce stade, c'est donc bien une réponse politique forte dont la Suisse a besoin, pour mener une action fédératrice et innovante au plan législatif, afin des se donner les mots et l'envie de se battre vraiment, tous ensemble, pour améliorer concrètement la capacité pour notre pays de répondre aux menaces nouvelles.

P. M.



#### Une acquisition rationnelle

- répond à une demande accrue en reconnaissance aérienne
- principal moyen de reconnaissance aérienne
- appareil efficace et économique
- maintien des capacités et du savoir-faire

## Un appareil hautement adaptable Un niveau de sécurité élevé

- Interventions militaires, policières, douanières et en cas de catastrophe
- apte à l'utilisation par les soldats de milice
- employable dans des conditions météorologiques difficiles

- conforme aux normes de sécurité maximales
- conforme aux normes CH/EU
- possibilité d'intégration dans l'espace aérien suisse
- triomphe dans le monde entier

